

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 €

Siège social : 47 rue du Touya - 64260 ARUDY

350 164 638 RCS PAU

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Associée unique décide l'affectation suivante du résultat net comptable de l'exercice :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 2.449.481,03 €

Affectation

- A l'Associée unique, à titre de distribution 492.090,00 €
de dividendes

(soit 3,00 € par action)

- Autres réserves 1.957.391,03 €

Ainsi portées de 855.469,84 € à

2.812.860,87€

Totaux

2.449.481,03 €

2.449.481,03 €

Le dividende revenant à chaque action sera ainsi fixé à 3,00 €.

Il sera mis en paiement au plus tard le 30/09/2026.

Il est précisé le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est, dans son intégralité, soit 492.090,00 euros, non éligible à la réfaction de 40 %.

L'Associée unique, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dividendes distribués au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par les décisions de l'associée unique du 28 mai 2026.

Copie certifiée conforme.



Bilan Actif

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 15/04/26

Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	263 725	230 329	33 396	29 781
Fonds commercial	7 622	7 622		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	271 347	237 952	33 396	29 781
Immobilisations corporelles				
Terrains	105 702	79 900	25 802	29 802
Constructions	7 654 972	4 847 716	2 807 256	2 979 246
Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 247 202	10 116 958	3 130 243	2 622 430
Autres immobilisations corporelles	1 053 111	764 187	288 924	210 130
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	335 235		335 235	92 698
TOTAL immobilisations corporelles :	22 396 222	15 808 761	6 587 460	5 934 307
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 975		148 975	117 428
TOTAL immobilisations financières :	148 975		148 975	117 428
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	22 816 544	16 046 713	6 769 831	6 081 516
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	261 549	1 255	260 294	237 351
En-cours de production	3 992 443	392 998	3 599 445	2 796 859
Produits finis	62 501	921	61 580	102 642
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	4 316 493	395 174	3 921 319	3 136 852
Avances et acomptes versés sur commandes	81 595		81 595	106 323
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	819 810		819 810	2 794 515
Autres créances	6 782 816		6 782 816	4 192 698
Charges constatées d'avance	17 062		17 062	18 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 619 688		7 619 688	7 006 088
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 820 006		2 820 006	2 058 583
TOTAL valeurs mobilières de placement :	2 820 006		2 820 006	2 058 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	14 837 783	395 174	14 442 609	12 307 845
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	5 059		5 059	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	37 659 387	16 441 887	21 217 500	18 389 361

Bilan Passif

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 15/04/26

Devise d'édition EURO

EMPRUNT CONFORME
L'ORIGINAL

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	855 470	246 289
Report à nouveau		(288 970)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 449 481	898 151
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 064 951	2 615 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	2 289 758	2 234 749
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	2 289 758	2 234 749
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714 492	2 862 919
Emprunts et dettes financières diverses (2)	6 105 181	5 655 665
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 863	79 059
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 031 020	1 768 354
Dettes fiscales et sociales	2 124 187	1 714 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	263 216	
Autres dettes	89 078	521 436
Produits constatés d'avance	1 509 384	922 206
TOTAL DETTES (III) (1)	13 861 421	13 524 262
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	1 370	14 881
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	21 217 500	18 389 361

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	257 595		257 595	391 833
Production vendue	16 998 467	5 715 670	22 714 137	21 245 643
Montant net du chiffre d'affaires	17 256 062	5 715 670	22 971 732	21 637 476
Production stockée			433 057	167 063
Production immobilisée				
Subventions			48 640	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			910 417	817 729
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			5 342	
Autres produits			22 402	19 545
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			24 391 590	22 641 813

Achats de marchandises	110 595	167 114
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	817 418	2 280 356
Variation de stock	24 084	54 019
Autres achats et charges externes (1)	9 743 012	7 506 387
Impôts, taxes et versements assimilés	340 396	336 975
Salaires	5 952 070	6 026 431
Cotisations sociales	2 043 448	2 079 583
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 177 391	1 063 214
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	395 174	817 572
Dotations aux provisions	189 699	191 948
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	17 289	
Autres charges	225 673	15 229
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	21 036 248	20 538 826

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 355 342	2 102 987
---	------------------	------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Compte de Résultat (Seconde Partie)

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 355 342	2 102 987
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	227 530	(40 950)
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 867
Différences positives de change	15 985	13 965
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	243 515	(19 118)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 059	
Intérêts et charges assimilées (3)	220 583	117 748
Différences négatives de change	349 567	7 772
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	575 209	125 520
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(331 694)	(144 638)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 023 648	1 958 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		581 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	26 041	1 543 102
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(26 041)	(961 316)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	324 842	145 764
Impôts sur les bénéfices (X)	223 284	(46 883)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	24 635 105	23 204 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	22 185 624	22 306 329
BÉNÉFICE OU PERTE	2 449 481	898 151

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe aux comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des états financiers 2025 par le Président, le 14 avril 2026, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les valeurs sont exprimées en Euro. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités est la méthode des coûts historiques.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

Les opérations militaires en cours au Moyen Orient depuis le 28 février 2026 sont susceptibles d'avoir des incidences directes ou indirectes sur l'activité économique mondiale. La société a analysé les impacts potentiels de cette situation géopolitique sur son activité, sa chaîne d'approvisionnement et ses perspectives.

À la date d'arrêté des comptes, aucun impact significatif n'a été identifié.

1.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés établis par la SAS NEXTEAM au capital de 52 493 200 € dont le siège social est situé à Marmande, 34 avenue Condorcet, et dont le numéro d'inscription au RCS est 793 752 692.

1.5 Changements de méthodes comptables

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les sociétés du groupe Nexteam appliquent le règlement ANC 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ses principales modifications portent sur (i) la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, (ii) la suppression de la technique des transferts de charges et (iii) la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

A - Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

B - Principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel a été modifiée suite à l'application du Règlement ANC 2022-06 à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Le résultat exceptionnel comprend les charges, y compris les dépréciations d'actifs et les dotations aux provisions, et les produits de l'exercice directement liés à un événement présentant un caractère majeur et inhabituel.

Un événement est considéré comme inhabituel lorsqu'il n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'activité.

Les produits de cession et la valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut, les quote-part de subventions virées au compte de résultats et les produits et charges de gestion sur les exercices antérieurs sont présentés depuis le 1/01/2025 dans le poste « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ».

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022 06 supprime les comptes de transferts de charges.

Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

2. Méthodes et règles d'évaluation

2.1 Immobilisations

2.1.1 Actifs immobilisés

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Durée d'amortissement :

DUREE D'AMORTISSEMENT	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Concession, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de développement informatique	Linéaire	10 ans
Immobilisations corporelles		
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 10 ans

2.1.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.1.3 Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation.

2.2 Sociétés liées

Les transactions entre les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché. Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclues avec une partie liée. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198 11.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Subvention

Les subventions sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.5 Provision pour risques et charges

La société constitue une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultat d'un événement passé, qu'une sortie de ressource est probable pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

La société peut être amenée à constituer une provision en cas de perte en carnet de commandes lorsque les marges dégagées sur certains produits sont négatives.

2.6 Engagement de départ à la retraite

La méthode de calcul pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite repose sur les hypothèses suivantes (selon la Recommandation ANC 2013-02) :

- Convention collective de la Métallurgie
- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : Déterminé en fonction d'une date de premier emploi et de la durée de référence propre à chaque individu
- Taux d'actualisation : 3.96 %
- Taux d'évolution des salaires : 3 %
- Taux de turn-over moyen : 3% pour les cadres et 1.5% pour les non cadres
- Probabilité de survie estimée sur la base de mortalité INSEE_THF19.

2.7 Cash-pooling

Afin d'optimiser sa gestion de trésorerie, le groupe Nexteam a mis en place un système de centralisation de trésorerie appelé Cash Pooling.

La société Nexteam centralise quotidiennement sur un compte unique et par transferts physiques de capitaux, les soldes des comptes des filiales du groupe Nexteam.

Cet outil d'optimisation de la trésorerie permet d'une part, de gérer facilement les liquidités du groupe en les centralisant et d'autre part d'en retirer le bénéfice par la production d'un ticket d'agios unique après compensation des diverses opérations enregistrées.

Ce service s'appuie sur une convention qui précise les niveaux de hiérarchie des comptes (compte centralisateur ou compte pivot, comptes secondaires et liens de rattachement), la période et les modes de nivellement.

Au dernier jour de l'exercice, le solde du compte de cash-pooling est de : 5 996 104 euros.

2.8 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du CUMP.

La valeur brute des stocks de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks d'en cours de production et de produits finis sont valorisés au coût de production incluant matière première, sous-traitance et toutes les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production. Ils sont valorisés en fonction du stade d'avancement de chaque pièce.

Une dépréciation des stocks a été calculée à partir des données de consommation passées et futures afin de tenir compte de l'écart entre la valorisation comptable et la valeur actuelle de certains produits à la clôture de l'exercice.

2.9 Opérations en devises

Ecarts de change sur créances et dettes en devise

Les gains et pertes de change réalisés sur encaissements de créances et décaissements de dettes commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation dans les comptes dédiés suivants :

- Gains de change (autres produits d'exploitation) :	48 685	euros
- Perte de change (autres charges d'exploitation) :	22 174	euros

Les gains et pertes de change latents sont portés au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.10 Trésorerie et valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieures à la valeur d'achat.

2.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété juridique.

3. Autres points

3.1 Société intégrée fiscalement

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le groupe comprend la société Nexteam et ses filiales : les sociétés Nexteam Marmande Machining, Nexteam Olemps Machining, Nexteam Launaguet Machining, Nexteam Escout Maching, Nexteam Services, Nexteam Châtelleraut Machining, Nextesis, Nexteam Mérignac Machining, Nexteam Toulouse Foundry, Nexteam Arudy Foundry, Nexteam Sheet Métal, Nexteam Labège Sheet Métal et Industro.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait dû être supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale, l'économie d'impôt éventuelle résultant de l'intégration restant acquise à la tête du groupe fiscal.

Selon la convention d'intégration, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe.

Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à Nexteam, à titre de participation de l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

3.2 Rémunération des dirigeants

Somme non communiquée, car cela équivaldrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

3.3 Avances aux dirigeants

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code du Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

3.4 Crédit d'impôt recherche

Immobilisations

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	243 847		27 500
TOTAL immobilisations incorporelles :	243 847		27 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	105 702		
Constructions sur sol propre	4 388 947		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 072 392		193 632
Installations techniques et outillage industriel	12 053 802		1 256 528
Installations générales, agencements et divers	177 191		25 779
Matériel de transport	16 673		5 605
Matériel de bureau, informatique et mobilier	699 075		128 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	92 698		335 235
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 606 480		1 945 567
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	117 428		1 083 149
TOTAL immobilisations financières :	117 428		1 083 149
TOTAL GÉNÉRAL	20 967 756		3 056 216

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			271 347	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			271 347	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			105 702	
Constructions sur sol propre			4 388 947	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			3 266 024	
Install. techn., matériel et out. industriels	28 921	34 207	13 247 202	
Inst. générales, agencements et divers			202 970	
Matériel de transport			22 277	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			827 864	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		92 698	335 235	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	28 921	126 905	22 396 222	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 051 601	148 975	
TOTAL immobilisations financières :		1 051 601	148 975	
TOTAL GÉNÉRAL	28 921	1 178 506	22 816 544	

Amortissements

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	206 444	23 885		230 329
TOTAL immobilisations incorporelles :	206 444	23 885		230 329
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	75 900	4 000		79 900
Constructions sur sol propre	2 134 667	142 544		2 277 211
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	2 347 426	223 079		2 570 505
Installations techn. et outillage industriel	9 431 371	702 649	17 061	10 116 958
Inst. générales, agencements et divers	85 903	12 702		98 605
Matériel de transport	9 607	3 676		13 283
Mat. de bureau, informatique et mobil.	587 298	65 001		652 299
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	14 672 173	1 153 650	17 061	15 808 761
TOTAL GÉNÉRAL	14 878 617	1 177 535	17 061	16 039 091

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

STOCKS BRUTS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	285 633	(24 084)	261 549
En-cours de production	3 519 245	473 198	3 992 443
Produits finis	102 642	(40 141)	62 501
TOTAL	3 907 520	408 973	4 316 493

DEPRECIATIONS DES STOCKS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	(48 282)	47 027	(1 255)
En-cours de production	(722 386)	329 388	(392 998)
Produits finis		(921)	(921)
TOTAL	(770 668)	375 494	(395 174)

STOCKS NETS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	237 351	22 943	260 294
En-cours de production	2 796 859	802 586	3 599 445
Produits finis	102 642	(41 062)	61 580
TOTAL	3 136 852	784 467	3 921 319

Provisions Inscrites au Bilan

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	155 000			155 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		156 056	150 997	5 059
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 079 749	189 699	139 749	2 129 699
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 234 749	345 755	290 746	2 289 758

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	770 668	395 174	770 668	395 174
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	770 668	395 174	770 668	395 174

TOTAL GÉNÉRAL	3 005 417	740 929	1 061 414	2 684 932
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	68 400
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	64 326
Autres créances	55 169
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	187 895

État des Échéances des Créances et Dettes

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 975		148 975
TOTAL de l'actif immobilisé :	148 975		148 975
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	819 810	819 810	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 876	1 876	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	438 158	438 158	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	5 996 104	5 996 104	
Débiteurs divers	428 274	428 274	
TOTAL de l'actif circulant :	7 684 221	7 684 221	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17 062	17 062	
TOTAL GÉNÉRAL	7 850 259	7 701 284	148 975
Montants des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursement des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Compte tenu du programme de cession des créances commerciales en vigueur, le montant de l'engagement hors bilan qui résulte de cette cession de créances s'élève à 4 043 318 € à la clôture de l'exercice contre 1 259 704 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant du dépôt de garantie comptabilisé dans les autres immobilisations financières s'élève à 131 353 €.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	35 383	35 383		
- à plus d' 1 an à l'origine	679 109	207 943	471 166	
Emprunts et dettes financières divers	5 928 780	758 238	3 339 805	1 830 737
Fournisseurs et comptes rattachés	3 031 020	3 031 020		
Personnel et comptes rattachés	1 216 252	1 216 252		
Sécurité sociale et autres organismes	535 333	535 333		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	174 588	174 588		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	80 735	80 735		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	263 216	263 216		
Groupe et associés	176 401	176 401		
Autres dettes	231 219	231 219		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 509 384	1 509 384		
TOTAL GÉNÉRAL	13 861 421	8 219 713	3 810 971	1 830 737
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 958 787			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 541 356			
Emprunts et dettes contractés associés				

Charges à Payer

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 628
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	975 712
Dettes fiscales et sociales	1 469 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	89 078
TOTAL	2 539 306

Tableau de variation des capitaux propres

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	1 600 000			1 600 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	160 000			160 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	246 289	609 181		855 470
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(288 970)	288 970		
Résultat de l'exercice	898 151	2 449 481	898 151	2 449 481
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 615 470	3 347 632	898 151	5 064 951

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			72 711		72 711
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			14 542		14 542
- dotations de l'exercice			7 271		7 271
TOTAL			50 898		50 898

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice			16 008		16 008
TOTAL			16 008		16 008

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			16 008		16 008
- à plus d'un an et cinq ans au plus			16 008		16 008
- à plus de cinq ans					
TOTAL			32 016		32 016

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice			25 416		25 416
--------------------------------------	--	--	--------	--	--------

Rappel : Redevance de crédit bail					25 416
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Effectif Moyen

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	19	
Non Cadres	146	
TOTAL	165	

Composition du Capital Social

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	164030	9,75
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	164030	9,75

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du

01/01/25

au 31/12/25

[illegible]

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	616 203
NEXTEAM	616 203
TOTAL	616 203

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Gains de change	15 985	76600000
Intérêts cash pool	227 530	76800000
		78650000

TOTAL	243 515	
-------	---------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts sur emprunts	52 957	661100/661200
Agios bancaires et commissions de financement	9 621	661300/661600
Intérêts cash pool	158 005	66180000
Pertes de change	349 567	66600000
Provision pertes de change	5 059	

TOTAL	575 209	
-------	---------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Intérêts renégociation dette bancaire	26 041	
TOTAL		

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissariat aux comptes

SAS au capital de 79 968 Euros

422 455 956 RCS PAU

1 Allée Montesquieu 64140 BILLERE

05.59.72.39.39 – cabinet@global-expertise.fr

S.A.S. NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

SAS au capital de 1 600 000 Euros

47 rue du Touya

64260 ARUDY

350 14 638 RCS OLORON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Associée Unique de la société NEXTEAM ARUDY FOUNDRY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTEAM ARUDY FOUNDRY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

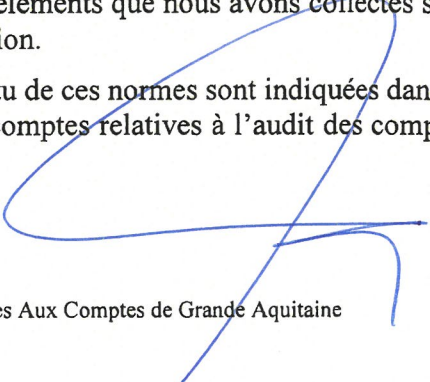
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



**commissaire
aux comptes**

Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Grande Aquitaine



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.5 Changements de méthodes comptables – Première application du règlement ANC 2022-06 » figurant dans le paragraphe « 1- Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui expose le changement de méthodes relatif la première application du règlement ANC n°2022-06 et décrit les incidences sur la présentation des états financiers de l'exercice en « A- Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1 » et en « B- Principaux postes concernés de l'exercice N ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment au titre de la première année d'application du règlement ANC n°2022-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire Aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

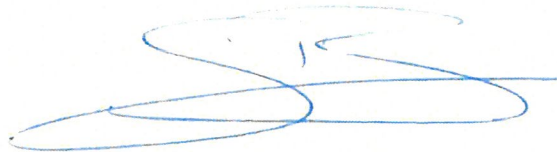
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Billère, le 11 mai 2026



Pour GLOBAL EXPERTISE
Benoît SOULAS
Commissaire aux Comptes



GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 15/04/26

Devise d'édition EURO

Bilan Actif

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	263 725	230 329	33 396	29 781
Fonds commercial	7 622	7 622		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	271 347	237 952	33 396	29 781
Immobilisations corporelles				
Terrains	105 702	79 900	25 802	29 802
Constructions	7 654 972	4 847 716	2 807 256	2 979 246
Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 247 202	10 116 958	3 130 243	2 622 430
Autres immobilisations corporelles	1 053 111	764 187	288 924	210 130
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	335 235		335 235	92 698
TOTAL immobilisations corporelles :	22 396 222	15 808 761	6 587 460	5 934 307
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 975		148 975	117 428
TOTAL immobilisations financières :	148 975		148 975	117 428
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	22 816 544	16 046 713	6 769 831	6 081 516
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	261 549	1 255	260 294	237 351
En-cours de production	3 992 443	392 998	3 599 445	2 796 859
Produits finis	62 501	921	61 580	102 642
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	4 316 493	395 174	3 921 319	3 136 852
Avances et acomptes versés sur commandes	81 595		81 595	106 323
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	819 810		819 810	2 794 515
Autres créances	6 782 816		6 782 816	4 192 698
Charges constatées d'avance	17 062		17 062	18 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 619 688		7 619 688	7 006 088
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 820 006		2 820 006	2 058 583
TOTAL valeurs mobilières de placement :	2 820 006		2 820 006	2 058 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	14 837 783	395 174	14 442 609	12 307 845
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	5 059		5 059	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	37 659 387	16 441 887	21 217 500	18 389 361

Bilan Passif

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 15/04/26

Devise d'édition EURO

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	855 470	246 289
Report à nouveau		(288 970)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 449 481	898 151
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 064 951	2 615 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	2 289 758	2 234 749
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	2 289 758	2 234 749
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714 492	2 862 919
Emprunts et dettes financières diverses (2)	6 105 181	5 655 665
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 863	79 059
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 031 020	1 768 354
Dettes fiscales et sociales	2 124 187	1 714 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	263 216	
Autres dettes	89 078	521 436
Produits constatés d'avance	1 509 384	922 206
TOTAL DETTES (III) (1)	13 861 421	13 524 262
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	1 370	14 881
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	21 217 500	18 389 361

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

Compte de Résultat (Première Partie)

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	257 595		257 595	391 833
Production vendue	16 998 467	5 715 670	22 714 137	21 245 643
Montant net du chiffre d'affaires	17 256 062	5 715 670	22 971 732	21 637 476
Production stockée			433 057	167 063
Production immobilisée				
Subventions			48 640	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			910 417	817 729
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			5 342	
Autres produits			22 402	19 545
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			24 391 590	22 641 813

Achats de marchandises	110 595	167 114
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	817 418	2 280 356
Variation de stock	24 084	54 019
Autres achats et charges externes (1)	9 743 012	7 506 387
Impôts, taxes et versements assimilés	340 396	336 975
Salaires	5 952 070	6 026 431
Cotisations sociales	2 043 448	2 079 583
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 177 391	1 063 214
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	395 174	817 572
Dotations aux provisions	189 699	191 948
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	17 289	
Autres charges	225 673	15 229
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	21 036 248	20 538 826

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)**3 355 342****2 102 987**

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

Compte de Résultat (Seconde Partie)

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 355 342	2 102 987
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	227 530 15 985	(40 950) 7 867 13 965
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	243 515	(19 118)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	5 059 220 583 349 567	117 748 7 772
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	575 209	125 520
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(331 694)	(144 638)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 023 648	1 958 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		581 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	26 041	1 543 102
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(26 041)	(961 316)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	324 842 223 284	145 764 (46 883)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	24 635 105	23 204 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	22 185 624	22 306 329
BÉNÉFICE OU PERTE	2 449 481	898 151

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

Annexe aux comptes annuels

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des états financiers 2025 par le Président, le 14 avril 2026, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les valeurs sont exprimées en Euro. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Les opérations militaires en cours au Moyen Orient depuis le 28 février 2026 sont susceptibles d'avoir des incidences directes ou indirectes sur l'activité économique mondiale. La société a analysé les impacts potentiels de cette situation géopolitique sur son activité, sa chaîne d'approvisionnement et ses perspectives.
À la date d'arrêté des comptes, aucun impact significatif n'a été identifié.

1.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés établis par la SAS NEXTEAM au capital de 52 493 200 € dont le siège social est situé à Marmande, 34 avenue Condorcet, et dont le numéro d'inscription au RCS est 793 752 692.

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

1.5 Changements de méthodes comptables

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les sociétés du groupe Nexteam appliquent le règlement ANC 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ses principales modifications portent sur (i) la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, (ii) la suppression de la technique des transferts de charges et (iii) la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

A - Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

B - Principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel a été modifiée suite à l'application du Règlement ANC 2022-06 à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Le résultat exceptionnel comprend les charges, y compris les dépréciations d'actifs et les dotations aux provisions, et les produits de l'exercice directement liés à un événement présentant un caractère majeur et inhabituel.

Un événement est considéré comme inhabituel lorsqu'il n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'activité.

Les produits de cession et la valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut, les quote-part de subventions virées au compte de résultats et les produits et charges de gestion sur les exercices antérieurs sont présentés depuis le 1/01/2025 dans le poste « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ».

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022 06 supprime les comptes de transferts de charges.

Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

2. Méthodes et règles d'évaluation

2.1 Immobilisations

2.1.1 Actifs immobilisés

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Durée d'amortissement :

DUREE D'AMORTISSEMENT	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Concession, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de développement informatique	Linéaire	10 ans
Immobilisations corporelles		
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 10 ans

2.1.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

GLOBAL EXPERTISE
 Société d'Expertise Comptable
 Commissaire aux Comptes
 1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
 Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
 422 455 956 RCS PAU

2.1.3 Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation.

2.2 Sociétés liées

Les transactions entre les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché. Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclues avec une partie liée. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198 11.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Subvention

Les subventions sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.5 Provision pour risques et charges

La société constitue une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultat d'un évènement passé, qu'une sortie de ressource est probable pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

La société peut être amenée à constituer une provision en cas de perte en carnet de commandes lorsque les marges dégagées sur certains produits sont négatives.

2.6 Engagement de départ à la retraite

La méthode de calcul pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite repose sur les hypothèses suivantes (selon la Recommandation ANC 2013-02) :

- Convention collective de la Métallurgie
- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : Déterminé en fonction d'une date de premier emploi et de la durée de référence propre à chaque individu
- Taux d'actualisation : 3.96 %
- Taux d'évolution des salaires : 3 %
- Taux de turn-over moyen : 3% pour les cadres et 1.5% pour les non cadres
- Probabilité de survie estimée sur la base de mortalité INSEE_THF19.

2.7 Cash-pooling

Afin d'optimiser sa gestion de trésorerie, le groupe Nexteam a mis en place un système de centralisation de trésorerie appelé Cash Pooling.

La société Nexteam centralise quotidiennement sur un compte unique et par transferts physiques de capitaux, les soldes des comptes des filiales du groupe Nexteam.

Cet outil d'optimisation de la trésorerie permet d'une part, de gérer facilement les liquidités du groupe en les centralisant et d'autre part d'en retirer le bénéfice par la production d'un ticket d'agios unique après compensation des diverses opérations enregistrées.

Ce service s'appuie sur une convention qui précise les niveaux de hiérarchie des comptes (compte centralisateur ou compte pivot, comptes secondaires et liens de rattachement), la période et les modes de nivellement.

Au dernier jour de l'exercice, le solde du compte de cash-pooling est de : 5 996 104 euros.

2.8 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du CUMP.

La valeur brute des stocks de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks d'en cours de production et de produits finis sont valorisés au coût de production incluant matière première, sous-traitance et toutes les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production. Ils sont valorisés en fonction du stade d'avancement de chaque pièce.

Une dépréciation des stocks a été calculée à partir des données de consommation passées et futures afin de tenir compte de l'écart entre la valorisation comptable et la valeur actuelle de certains produits à la clôture de l'exercice.

2.9 Opérations en devises

Ecarts de change sur créances et dettes en devise

Les gains et pertes de change réalisés sur encaissements de créances et décaissements de dettes commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation dans les comptes dédiés suivants :

- Gains de change (autres produits d'exploitation) :	48 685	euros
- Perte de change (autres charges d'exploitation) :	22 174	euros

Les gains et pertes de change latents sont portés au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.10 Trésorerie et valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription hors frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieures à la valeur d'achat.

2.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété juridique.

3. Autres points

3.1 Société intégrée fiscalement

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le groupe comprend la société Nexteam et ses filiales : les sociétés Nexteam Marmande Machining, Nexteam Olemps Machining, Nexteam Launaguet Machining, Nexteam Escout Maching, Nexteam Services, Nexteam Châtelleraut Machining, Nextesis, Nexteam Mérignac Machining, Nexteam Toulouse Foundry, Nexteam Arudy Foundry, Nexteam Sheet Métal, Nexteam Labège Sheet Métal et Industrotron.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait dû être supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale, l'économie d'impôt éventuelle résultant de l'intégration restant acquise à la tête du groupe fiscal.

Selon la convention d'intégration, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe.

Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à Nexteam, à titre de participation de l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

3.2 Rémunération des dirigeants

Somme non communiquée, car cela équivaldrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

3.3 Avances aux dirigeants

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code du Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

3.4 Crédit d'impôt recherche

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 435 956 RCS PAU

GLOBAL EXPERTISE

Immobilisations

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	243 847		27 500
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	243 847		27 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	105 702		
Constructions sur sol propre	4 388 947		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 072 392		193 632
Installations techniques et outillage industriel	12 053 802		1 256 528
Installations générales, agencements et divers	177 191		25 779
Matériel de transport	16 673		5 605
Matériel de bureau, informatique et mobilier	699 075		128 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	92 698		335 235
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 606 480		1 945 567
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	117 428		1 083 149
TOTAL immobilisations financières :	117 428		1 083 149
TOTAL GÉNÉRAL	20 967 756		3 056 216

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			271 347	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			271 347	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			105 702	
Constructions sur sol propre			4 388 947	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			3 266 024	
Install. techn., matériel et out. industriels	28 921	34 207	13 247 202	
Inst. générales, agencements et divers			202 970	
Matériel de transport			22 277	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			827 864	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		92 698	335 235	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	28 921	126 905	22 396 222	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 051 601	148 975	
TOTAL immobilisations financières :		1 051 601	148 975	
TOTAL GÉNÉRAL	28 921	1 178 506	22 816 544	

Amortissements

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	206 444	23 885		230 329
TOTAL immobilisations incorporelles :	206 444	23 885		230 329
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	75 900	4 000		79 900
Constructions sur sol propre	2 134 667	142 544		2 277 211
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	2 347 426	223 079		2 570 505
Installations techn. et outillage industriel	9 431 371	702 649	17 061	10 116 958
Inst. générales, agencements et divers	85 903	12 702		98 605
Matériel de transport	9 607	3 676		13 283
Mat. de bureau, informatique et mobil.	587 298	65 001		652 299
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	14 672 173	1 153 650	17 061	15 808 761
TOTAL GÉNÉRAL	14 878 617	1 177 535	17 061	16 039 091

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

STOCKS BRUTS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	285 633	(24 084)	261 549
En-cours de production	3 519 245	473 198	3 992 443
Produits finis	102 642	(40 141)	62 501
TOTAL	3 907 520	408 973	4 316 493

DEPRECIATIONS DES STOCKS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	(48 282)	47 027	(1 255)
En-cours de production	(722 386)	329 388	(392 998)
Produits finis		(921)	(921)
TOTAL	(770 668)	375 494	(395 174)

STOCKS NETS	Au début de l'exercice	Variation	A la fin de l'exercice
Matières premières	237 351	22 943	260 294
En-cours de production	2 796 859	802 586	3 599 445
Produits finis	102 642	(41 062)	61 580
TOTAL	3 136 852	784 467	3 921 319

GLOBAL EXPERTISE
 Société d'Expertise Comptable
 Commissaire aux Comptes
 1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
 Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
 422 455 956 RCS PAU

Provisions Inscrites au Bilan

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	155 000			155 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		156 056	150 997	5 059
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 079 749	189 699	139 749	2 129 699
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 234 749	345 755	290 746	2 289 758
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	770 668	395 174	770 668	395 174
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	770 668	395 174	770 668	395 174
TOTAL GÉNÉRAL	3 005 417	740 929	1 061 414	2 684 932

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Produits à Recevoir

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	68 400
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	64 326
Autres créances	55 169
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	187 895

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/25 au 31/12/25

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLÈRE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 975		148 975
TOTAL de l'actif immobilisé :	148 975		148 975
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	819 810	819 810	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 876	1 876	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	438 158	438 158	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	5 996 104	5 996 104	
Débiteurs divers	428 274	428 274	
TOTAL de l'actif circulant :	7 684 221	7 684 221	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17 062	17 062	
TOTAL GÉNÉRAL	7 850 259	7 701 284	148 975

Montants des prêts accordés dans l'exercice

Remboursement des prêts dans l'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Compte tenu du programme de cession des créances commerciales en vigueur, le montant de l'engagement hors bilan qui résulte de cette cession de créances s'élève à 4 043 318 € à la clôture de l'exercice contre 1 259 704 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant du dépôt de garantie comptabilisé dans les autres immobilisations financières s'élève à 131 353 €.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	35 383	35 383		
- à plus d' 1 an à l'origine	679 109	207 943	471 166	
Emprunts et dettes financières divers	5 928 780	758 238	3 339 805	1 830 737
Fournisseurs et comptes rattachés	3 031 020	3 031 020		
Personnel et comptes rattachés	1 216 252	1 216 252		
Sécurité sociale et autres organismes	535 333	535 333		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	174 588	174 588		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	80 735	80 735		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	263 216	263 216		
Groupe et associés	176 401	176 401		
Autres dettes	231 219	231 219		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 509 384	1 509 384		
TOTAL GÉNÉRAL	13 861 421	8 219 713	3 810 971	1 830 737
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 958 787			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 541 356			
Emprunts et dettes contractés associés				

Charges à Payer

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 628
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	975 712
Dettes fiscales et sociales	1 469 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	89 078
TOTAL	2 539 306

Tableau de variation des capitaux propres

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	1 600 000			1 600 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	160 000			160 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	246 289	609 181		855 470
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(288 970)	288 970		
Résultat de l'exercice	898 151	2 449 481	898 151	2 449 481
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 615 470	3 347 632	898 151	5 064 951

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Crédit-Bail

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			72 711		72 711
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			14 542		14 542
- dotations de l'exercice			7 271		7 271
TOTAL			50 898		50 898

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice			16 008		16 008
TOTAL			16 008		16 008

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			16 008		16 008
- à plus d'un an et cinq ans au plus			16 008		16 008
- à plus de cinq ans					
TOTAL			32 016		32 016

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice			25 416		25 416
--------------------------------------	--	--	--------	--	--------

Rappel : Redevance de crédit bail					25 416
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Effectif Moyen

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	19	
Non Cadres	146	
TOTAL	165	

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

Composition du Capital Social

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	164030	9,75
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	164030	9,75

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du

01/01/25

au 31/12/25

	TOTAL	4 698 389
--	--------------	------------------

Engagements hors bilan liés à des opérations de couvertures en devises non dénouées (en USD)

	TOTAL	616 203
--	-------	---------

GLOBAL EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40

422 455 956 RCS PAU

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Gains de change	15 985	76600000
Intérêts cash pool	227 530	76800000
		78650000

TOTAL	243 515	
-------	---------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts sur emprunts	52 957	661100/661200
Agios bancaires et commissions de financement	9 621	661300/661600
Intérêts cash pool	158 005	66180000
Pertes de change	349 567	66600000
Provision pertes de change	5 059	

TOTAL	575 209	
-------	---------	--

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

NEXTEAM ARUDY FOUNDRY

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Intérêts renégociation dette bancaire	26 041	

TOTAL	26 041	
-------	--------	--

GLOBAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
1 Allée Montesquieu - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 39 39 - Fax 05 59 72 39 40
422 455 956 RCS PAU